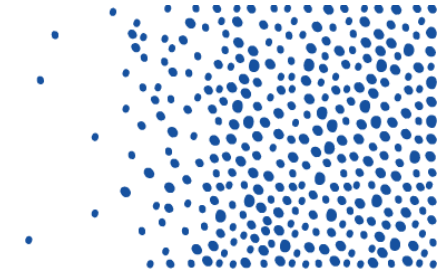
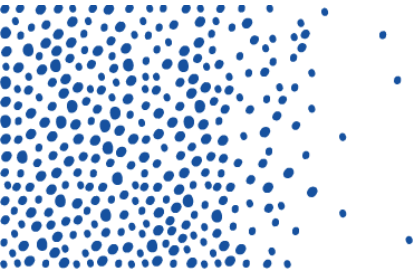


CROPSAV Grand Est

Session plénière



Ordre du jour

1. Règles de financement de l'OFB - conséquences en 2026
2. Validation de la répartition du budget SBT 2025
 - Convention BSV
 - Convention ENI
3. Concertation sur la répartition du budget prévisionnel 2026
 - Convention BSV
 - Convention ENI
4. Evolution de la matrice de priorisation
5. Questions diverses
 - Nouveaux BSV (myrtille, fruits à coque)
 - Evolution de la composition du comité d'experts
 - Problématique Datura



Règles de financement de l'OFB

—

Conséquences en 2026



Règles de financement de l'OFB conséquences en 2026

2026 : Convention encore régie par le **Programme d'Intervention 2023 – 2025**

- Règles d'éligibilité des dépenses et plafonds identiques à 2025 et 2024.
- Règles d'intervention identiques à celles appliquées en 2025 (après une phase de mise en œuvre progressive sur 2024).



Règles de financement de l'OFB conséquences en 2026

- Dépenses éligibles : charges directes et charges indirectes.
- Plafonds maintenus, notamment :
 - frais de personnel plafonnés à 80 000 € par ETP,
 - charges de structure plafonnées à 15 %,
 - frais de déplacement plafonnés à 20 % des charges directes.
- **Taux maximal d'intervention par partenaire fixé à 75 % du coût total**, dans la limite de 100 % du coût éligible.
- **Impossibilité de financer les dépenses externes à 100 % : 25 % de reste à charge.**
- Principe de fongibilité confirmé entre partenaires et postes de dépenses au sein des enveloppes régionales BSV et ENI (mais pas fongibilité entre les 2 conventions).



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Validation de la répartition du budget 2025

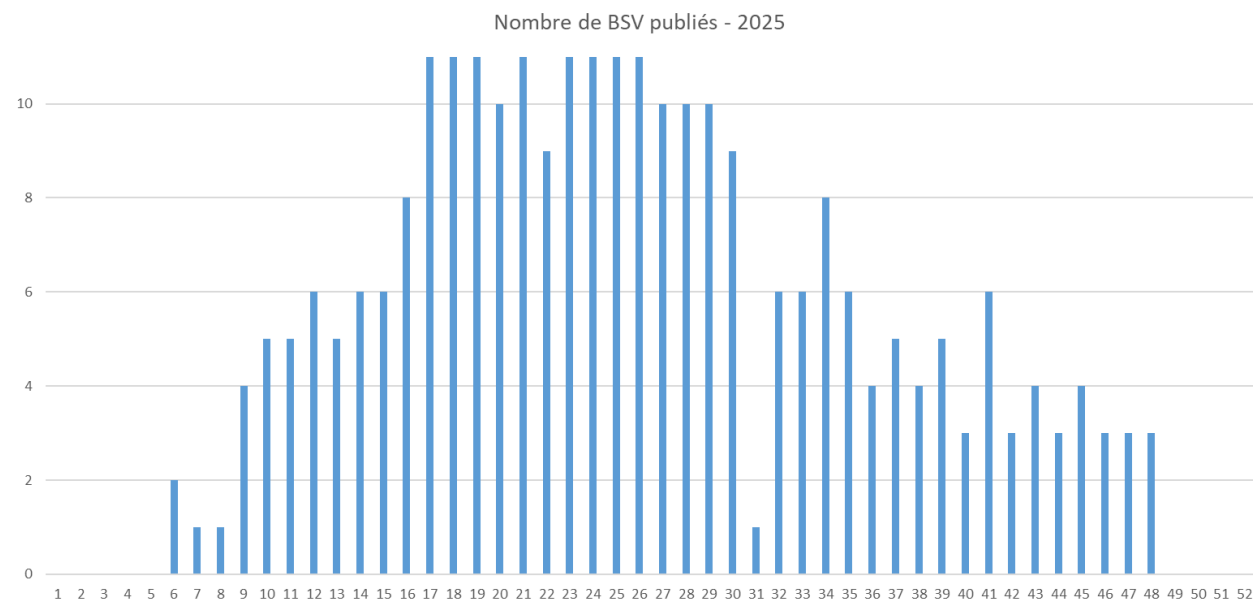


○ Intégration de nouveaux partenaires

- ASTREDHOR Est (Horticulture-Pépinière) : financé en 2025 → 3 parcelles.
 - Forfait parcelle : 1 315 € en 2024 → 1 052 € en 2025.
- VEREXAL (Arboriculture Alsace) : année blanche.

○ Bilan technique 2025

- 80 partenaires.
- 738 parcelles financées (sur 815 parcelles engagées) → **90 % de réalisation**.
- 298 BSV publiés dont 26 BSV bilans.
- 5 formations : plus de 130 observateurs y ont participé.



Convention BSV 2025

○ Réel 2025

- Taux de subvention prévisionnel des observations : 58,80 %

2025	Poste	Taux	Coût total	Coût éligible	Subvention max	Subvention SBT 2025
Réel	Animation	75 % CT dans la limite de 100 % CE par partenaire	440 746 €	348 024 €	315 429 €	631 090 €
	Observation			420 881 €	315 661 €	

Evolution à la marge en fonction des dépenses remontées dans les états récapitulatifs par les partenaires.



Convention ENI 2025



○ Convention 2025 : 111 059 €

- Biodiversité : 100 933 €
- Résistance : 10 126 € → 23 analyses prévues mais seulement 4 analyses réalisées.

↳ Enveloppes fongibles.

○ Partenaires 2025

- Arrêt de FREDON Grand Est en Lorraine : 1 parcelle suivie par la CA 57 et 2 parcelles non suivies.
- Intégration des CA 10 et CA 52 en reprise de 5 parcelles chacune initialement suivies par FREDON Grand Est.

↳ 63 parcelles suivies (au lieu de 65) = convention.

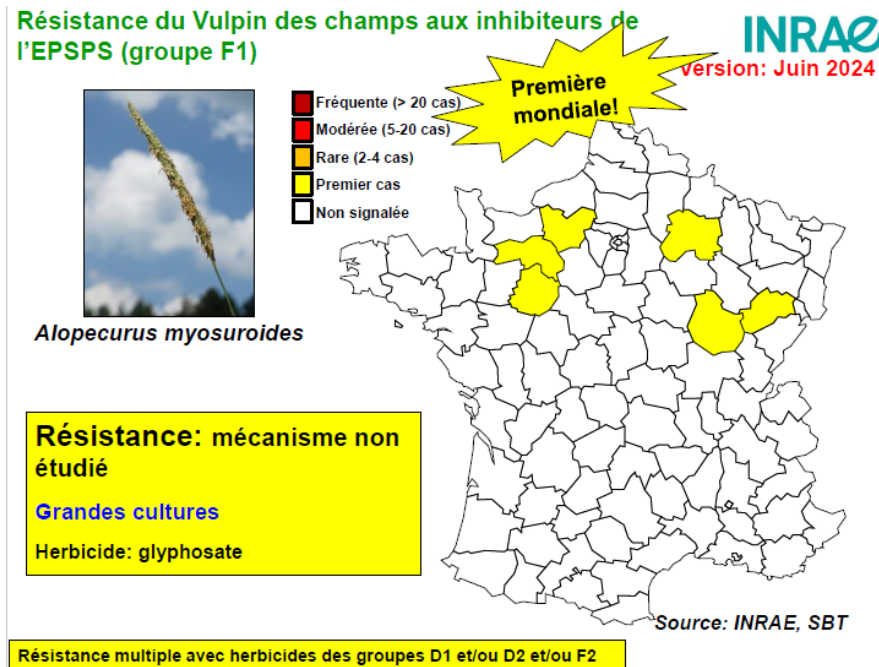


Suivi des résistances (ENI)

Résistance du Vulpin aux glyphosate

○ Programmation ENI Résistance : résultats

- En 2024, sur les 20 analyses programmées en Grand Est, 10 ont été réalisés : les résultats d'analyse mettent en évidence des résistances au prosulfocarbe ainsi qu'au glyphosate.
- Les résultats d'analyse de l'année 2025 sont en cours.



Bilan 2025: glyphosate



+ départements 55, 54 et 57



Suivi des résistances (ENI)

Résistance des Ivraies au glyphosate

○ Programmation ENI Résistance : résultats 2025

- Confirmation de la résistance de l'ivraie au glyphosate dans la Marne (74 % des plantes jugées très résistantes) : il est recommandé de ne plus utiliser le glyphosate .

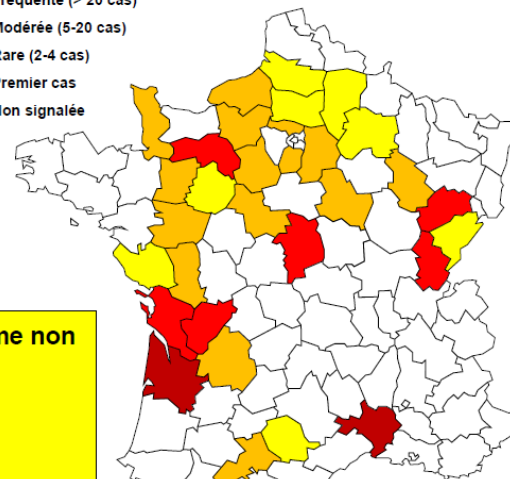
Résistance des Ivraies aux inhibiteurs de l'EPSPS (groupe F1)

INRAE
Version: Juillet 2025



Lolium sp.

- Fréquente (> 20 cas)
- Modérée (5-20 cas)
- Rare (2-4 cas)
- Premier cas
- Non signalée



Source: INRAE, SBT, Bayer

Résistance: mécanisme non étudié / altération de la migration (RNLC) + TSR

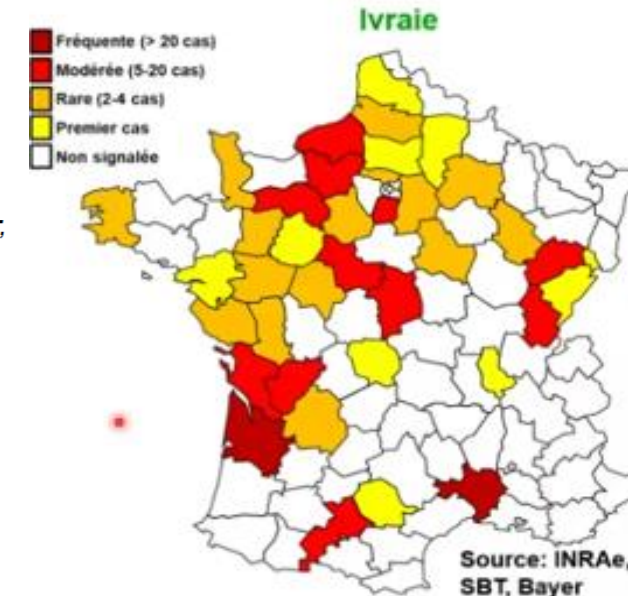
Grandes cultures et vigne

Herbicide: glyphosate

Attention: les données « Vigne datent de 2012...

Résistance multiple avec herbicides des groupes D1 et/ou D2 et/ou F2

Bilan : version 2026



Source: INRAE, SBT, Bayer



Suivi des résistances (ENI)

Résistance des Ivraies et vulpin au prosulfocarbe

- Programmation ENI Résistance : des cartes de résistance aux herbicides à consulter sur le site R4P

Résistance des Ivraies aux inhibiteurs de l'élongation des lipides (groupe D2)

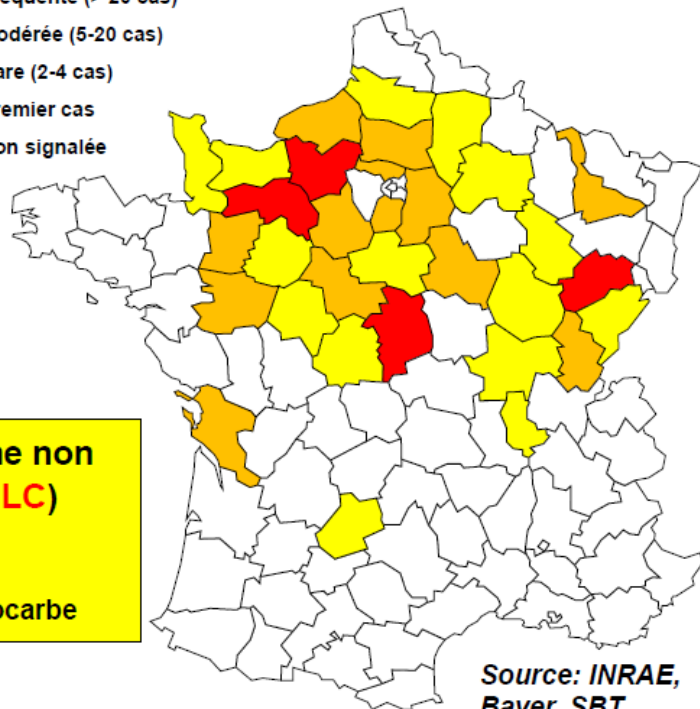
INRAE

Version: Juillet 2025



Lolium sp.

- Fréquente (> 20 cas)
- Modérée (5-20 cas)
- Rare (2-4 cas)
- Premier cas
- Non signalée



Source: INRAE,
Bayer, SBT

Résistance: mécanisme non étudié (probablement **RNLC**)

Grandes cultures

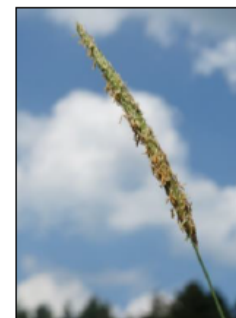
Herbicides: flufénacet, prosulfocarbe

Résistance multiple / **RNLC** croisée avec herbicides des groupes D1 et/ou F2 et/ou F1

Résistance du Vulpin des champs aux inhibiteurs de l'élongation des lipides (groupe D2)

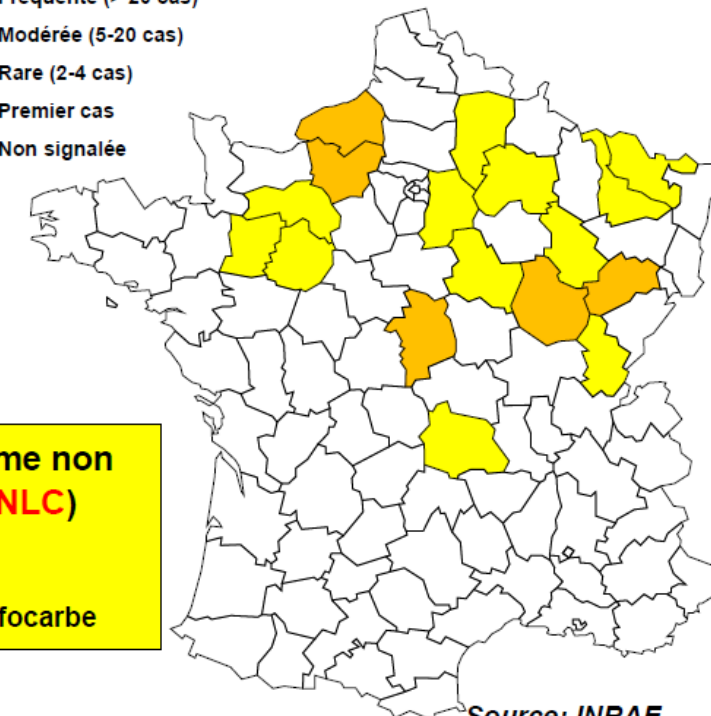
INRAE

Version: Juillet 2025



Alopecurus myosuroides

- Fréquente (> 20 cas)
- Modérée (5-20 cas)
- Rare (2-4 cas)
- Premier cas
- Non signalée



Source: INRAE

Résistance: mécanisme non étudié (probablement **RNLC**)

Grandes cultures

Herbicides: flufénacet, prosulfocarbe

Résistance multiple / **RNLC** croisée avec herbicides des groupes D1 et/ou F2 et/ou F1

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Concertation sur la répartition du budget prévisionnel 2026



○ Prévisionnel 2026

- Le budget prévisionnel SBT 2026 est en cours de consolidation mais le fonctionnement sera similaire à 2025.

2026	Poste	Taux	Coût total	Coût éligible	Subvention max	Subvention SBT 2026
Prévisionnel	Animation	75 % CT dans la limite de 100 % CE par partenaire	440 998 €	350 404 €	317 067 €	632 728 € + 1 638 € / 2025
	Observation			596 260 €	315 661 €	



○ Clé de répartition BSV 2026

- Identique à 2025, excepté pour les dissections de charançon (filière Colza).

coût forfaitaire observations expertes											
	kits pétales	dissection CT	dissection CBT	Test Berlèse	Bilan maladies colza	Bilan maladies tournesol	Suivi pontes pyrale	Comptage infestation larvaire pyrale	Cage pyrale	Suzukii	Œufs de mildiou
Forfait h/obs	1	1,5	1,5	2	0,5	0,5	1	2	9	0,3	11,2
Forfait €/obs	50,00 €	75,00 €	75,00 €	100,00 €	25,00 €	25,00 €	50,00 €	100,00 €	450,00 €	15,00 €	560,00 €
forfait obs. arrondi	50 €	75 €	75 €	100 €	25 €	25 €	50 €	100 €	450 €	15 €	560 €

Initialement, réalisées uniquement par FREDON GE
donc financement au forfait mais plus en 2026 :
d'autres partenaires sont formés.



Convention BSV 2026

- Intégration d'un nouveau partenaire
 - VEREXAL (Arboriculture Alsace) : financé en 2026 → 4 parcelles.
 - McCain (Grandes cultures Champagne-Ardenne) : année blanche → 2 parcelles.

- Prise en charge de l'autofinancement (25 %) des dépenses externes (conventions BSV et ENI)
 - Hypothèse 1 : la CRAGE continue à supporter toutes les dépenses externes.
 - Hypothèse 2 : la CRAGE supporte toutes les commandes groupées et ce sont les partenaires qui portent les commandes spécifiques, sous validation préalable de la CRAGE.
 - Hypothèse 3 : répartition de l'autofinancement sur l'ensemble des partenaires.
- ↳ Décision du Comité d'Experts SBT Grand Est : hypothèse 2 → **Validation CROPSAV ?**



Convention ENI 2026

○ Convention 2026 : 107 485 € (- 3 574 € / 2025)

- Biodiversité : changement dans le réseau parcellaire mais maintien à 63 parcelles.

Partenaire	Nb parcelles en 2025	Nb parcelles en 2026	Évolution
CA Alsace	13	8	-5
CA 10	5	5	-
CA 52	5	5	-
CA 54	3	5	+2
CA 55	3	3	-
CA 57	4	4	-
CA 88	3	6	+3
EMC2	3	3	-
FREDON GE	24	24	-
TOTAL	63	63	0

- Résistance : 19 analyses prévues.

↪ Enveloppes fongibles.



Programmation ENI Résistances 2026

- En région Grand Est : 19 prélèvements programmés sur un total de 400 au national (23 en 2025).
- Abandon des couples Ivraies/glyphosate et Ivraies/prosulfocarbe pour éviter le doublonnage avec le projet **PARSADA ASAP** (**A**nticipation et **S**urveillanc**A** de l'**A**daptation des bioagresseurs aux méthodes de lutte en période de diminution du nombre de substances actives **P**esticides).

Filière	Culture	Bioagresseur	Substance active ou famille	Nombre de prélèvements
Grandes cultures	Betterave, pomme de terre, tournesol, soja	Chénopode, Arroche	Triazolinones, triazines, urées	6 (3 en 2025)
Grandes cultures	Céréales à paille	Vulpin	Prosulfocarbe, propyzamide (arrêt du flufénacet)	3 (3 en 2025)
Grandes cultures	Céréales à paille	Vulpin	Glyphosate	3 (2 en 2025)
Grandes cultures	Orge	Helminthosporiose	Fenpicoxamide	5 (2 en 2025)
Légumes	Asperge	Criocère	Deltaméthrine, lamda-cyhalothrine	2 (nouveau)



Evolution de la matrice de priorisation



Evolution de la matrice de priorisation

- La matrice de priorisation définie en 2021, avec hiérarchisation en 2022 et application en 2023
 - La nécessité de suivre des ravageurs émergents est apparue dès 2022
 - Suivi de la petite tordeuse des fruits en arboriculture alsacienne (*Cydia lobarszewskii*) → conclusion du suivi sur 3 ans : ravageur secondaire sur pomme, poire et prune.
 - Dégâts de chenilles de Bombyx antique (*Orgyia antiqua*) sur houblon en 2022, baisse des populations progressive en 2023 et 2024. Absence en 2025 du ravageur dans les houblonnières.



Photos Comptoir Agricole de Hochfelden 22/07/22



Photos CAA 10/08/22



Evolution de la matrice de priorisation

- Plusieurs propositions de suivi pour la campagne 2026
 - Exemple : Arboriculture Alsace, détection de *Marssonina coronaria* observée en 2024 sur pommier (confirmation par un laboratoire). Le comité technique arboriculture propose d'ajouter ce suivi pour 2026.



Evolution de la matrice de priorisation

Betterave	Puceron
	Charançon
	Teigne de la betterave
	Cercosporiose
	Jaunisse (BYV)
Enjeu local Betterave	Rouille

Orge Escourgeon	Jaunisse nanisante de l'orge
	Puceron des céréales/feuillage
	Cicadelle
	Limace
	Helminthosporiose
Enjeu local Orge	Helminthosporiose de l'orge

Ajout du suivi de la ramulariose

Pois	Sitone du pois
	Tordeuse du pois
	Puceron vert du pois
	Anthraxose du pois
	Bruche du pois
Enjeu local Pois	Rouille du pois
	Mildiou

Tabac	Puceron vert du pêcher
	Mildiou
	Sclerotinia
	Oïdium
	Orobanche

Arrêt du BSV par la NA :
devenir ?

Houblon	Mildiou
	Oïdium

Blé tendre	Puceron
	Jaunisse nanisante de l'orge
	Cicadelle
	Limace
	Septoriose
	Rouille jaune
Enjeu local Blé	Fusariose

Colza	Limace
	Altise
	Charançon du bourgeon terminal
	Chrysomelide
	Septoriose
	Sclerotiniose
Enjeu local Colza	Puceron vert du pêcher

Ajout du suivi de
Mycosphaerella brassicicola

Tournesol	Limace
	Puceron vert du prunier
Enjeu local Tournesol	Sclerotinia

Pomme de terre	Mildiou de la pomme de terre
	Puceron
Enjeu local Pomme de terre	Doryphore

Maïs	Aucun
Enjeu local Maïs	Pyrale du maïs

Luzerne	Aucun
Enjeu local Luzerne	Champignon

Arrêt du BSV

Evolution de la matrice de priorisation

- Les ajouts proposés en 2026 n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation des forfaits d'observation par parcelle : à rediscuter pour la campagne 2027 si nécessaire.
 - ↳ Il n'y a donc pas d'obligation de faire ces suivis complémentaires mais ils sont encouragés pour avoir suffisamment de données à traiter.
- La matrice de priorisation avait été définie pour 3 ans pour orienter les crédits Ecophyto : elle n'est plus figée et peut être rediscutée afin d'être davantage en cohérence avec les besoins/problématiques du terrain.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

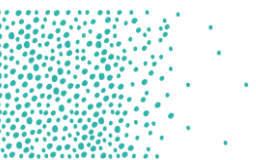


**La stratégie
écophyto 2030**
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Questions diverses



Problématique Datura

- 
- Recrudescence du datura observé sur le territoire et interroge la profession.
 - Publications dans le BSV :
 - Note nationale et lien vers les fiches de reconnaissance
 - Encarts EESH (Espèces à enjeux de santé humaine) rédigés par la FREDON Grand Est
 - Demande de la profession de se saisir de ce sujet : le datura dépend du Code de la Santé Publique et non du Code Rural → Quelle action possible ?



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Merci de votre attention !

